

Les Rutènes

Les Rutènes

Du peuple à la cité

De l'indépendance à l'installation dans le cadre romain

150 a.C. – 100 p.C.

COLLOQUE DE RODEZ ET MILLAU (AVEYRON),

LES 15, 16 ET 17 NOVEMBRE 2007

Sous la direction de

Philippe Gruat, Jean-Marie Pailler, Daniel Schaad

Aquitania

Supplément 25

Bordeaux

Fédération Aquitania
Maison de l'Archéologie
8, Esplanade des Antilles
F – 33607 Pessac cedex
Tél. 33 (0)5 57 12 46 51 – Fax 33 (0)5 57 12 45 59
aquitania@u-bordeaux3.fr <http://aquitania.u-bordeaux3.fr>

Directeur de la Publication : Alain Bouet
Secrétaire des Publications : Stéphanie Vincent
Mise en page : Teddy Bélier Design
© Aquitania 2011
ISBN : 2-910763-26-9 - ISSN : 099-5281

Sommaire

Avant-propos	13
--------------	----

Introduction

Les Rutènes, du peuple à la cité	17
PHILIPPE GRUAT, JEAN-MARIE PAILLER, DANIEL SCHAAD	

Les cadres de l'enquête

Carte de la cité des Rutènes à l'époque d'Auguste	23
DANIEL SCHAAD	

Le cadre géologique et morphologique du territoire des Rutènes	33
RENÉ MIGNON	

Histoire de la recherche sur les Rutènes	51
GUYLÈNE MALIGE	

Approches historique, linguistique et toponymique du territoire rutène	73
JEAN DELMAS	

Les Rutènes par les mots et par les textes	89
JEAN-MARIE PAILLER avec la collaboration d'ALAIN VERNHET	

Les archers rutènes	103
GUILLAUME RENOUX	

Problèmes de territoire, de l'époque de l'indépendance à la réorganisation augustéenne

Du littoral méditerranéen aux contreforts du Massif central, géohistoire de territoires gaulois	113
DOMINIQUE GARCIA	

Les Rutènes de la fin de l'âge du Fer : études d'histoire et d'archéologie entre Celtique et Méditerranée	123
PHILIPPE GRUAT ET LIONEL IZAC-IMBERT, avec la collaboration de LAETITIA CURE, MATTHEW LOUGHTON, JEAN PUJOL (†) ET GUILLAUME VERRIER	

Les Rutènes et la <i>Provincia</i>	179
MICHEL CHRISTOL	

Les Rutènes dans l'Aquitaine d'Auguste	195
JEAN-PIERRE BOST	

Émission et circulation monétaires chez les Rutènes avant Auguste

Michel Feugère et Michel Py

L'enquête présentée à l'occasion de ce colloque s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme de l'UMR 5140 concernant la rédaction de dictionnaires spécialisés, intégrés au système de documentation archéologique Syslat™, mis en place depuis de nombreuses années par l'un de nous. Dans le cadre de ce programme, une typologie des monnaies pré-augustéennes de la Gaule méditerranéenne a été élaborée, afin de répertorier, autant que possible,

les découvertes de monnaies effectuées dans la région considérée. La base de données a été utilisée une première fois à l'occasion de la publication des monnaies de Lattes. Elle est actuellement en cours d'enrichissement et devrait servir à la rédaction d'un *Dictionnaire des monnaies pré-augustéennes de Gaule méridionale*, en préparation par les deux auteurs de cette étude.

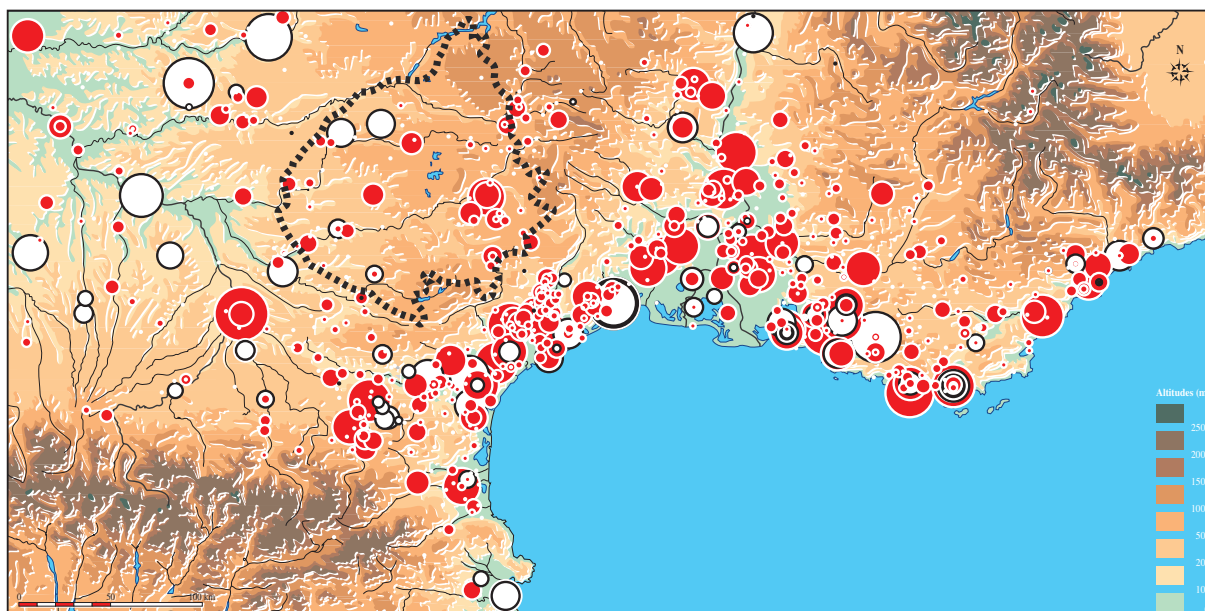


Fig. 1. État actuel de la documentation sur la numismatique préaugustéenne en Gaule méridionale (près de 72 000 monnaies inventoriées) ; le tireté correspond aux actuels départements du Tarn et de l'Aveyron. En blanc, trésors et dépôts monétaires ; en rouge, autres trouvailles.

MONNAYAGES PRÉ-AUGUSTÉENS EN GAULE DU SUD

Sur la base de la documentation réunie dans le cadre du programme de recherche, la situation de la monnaie chez les Rutènes peut être appréciée non seulement pour elle-même, mais aussi en relation avec les régions environnantes, du moins pour celles qui ont été traitées de manière équivalente. Nous avons donc à ce jour une image relativement exacte des diverses émissions externes (marseillaises, gauloises, ibériques, romaines) qui arrivent sur le territoire rutène à la fin de l'âge du Fer, tout comme de la diffusion des monnaies attribuables à ce peuple qui sont parvenues dans les régions voisines.

La cartographie des attestations disponibles (fig. 1) confirme tout d'abord une donnée acquise depuis longtemps, mais dont on peut désormais avoir une image graphique : la monnaie constitue un phénomène essentiellement littoral, avec deux pénétrantes vers les vallées du Rhône, au nord, et de l'Aude à l'ouest. La situation de l'arrière-pays est très différente avec une densité de monnaies qui chute de manière spectaculaire dès que l'on quitte les zones littorales pour des reliefs plus marqués. En Aquitaine enfin – mais ce n'est peut-être qu'un état de la recherche – les monnaies semblent moins répandues, malgré la présence de lots importants (habitats et trésors) qui attestent, au moins, une certaine présence de la monnaie sur le territoire.

D'après cette carte, le territoire rutène ne se distingue guère des zones qui se trouvent dans une situation géographique comparable par rapport au littoral et aux axes fluviaux. Il conviendra donc d'analyser les découvertes monétaires en fonction de ces zones attractives, avec une attention toute particulière pour les voies de pénétration entre le territoire rutène et le littoral méditerranéen.

À toutes les époques en effet, la circulation des hommes, des biens et des idées s'est tournée, ici comme ailleurs, vers la zone de contacts privilégiés que constitue le littoral méditerranéen, source de nouveauté culturelle, en particulier, à partir du moment où s'y installent les premiers

commerçants et colons grecs. Au cœur du Larzac, des sites comme le Puech-de-Mus à Sainte-Eulalie-de-Cernon témoignent dès le V^e siècle du tropisme méditerranéen qui touche les Rutènes comme tous les peuples de la bordure méridionale du Massif Central.

Nous avons enfin choisi, sur nos cartes, de tracer le contour des actuels départements du Tarn et de l'Aveyron, qui correspond grosso modo au territoire rutène tel que le définissent historiens et numismates. Les travaux récents, utilisant notamment la linguistique et la toponymie, apportent des données qui confirment la présence d'une frontière très claire, à l'est et au nord du territoire ; vers le sud en revanche, la question des limites fait l'objet d'une discussion déjà ancienne. Nous examinerons *in fine* les questions posées et la contribution que la numismatique peut, selon nous, apporter à ce débat.

L'ORIGINE DE LA MONNAIE CHEZ LES RUTÈNES

En Gaule du Sud, la monnaie constitue un phénomène importé : comme souvent on observe que l'apparition s'organise en deux moments séparés par un important laps de temps. Dans une première phase, la monnaie est une pratique grecque, venue d'Asie mineure où les Phocéens l'ont apprise des Lydiens. Marseille commence sans doute à frapper ses premières monnaies, dans un style directement calqué sur les modèles asiatiques, vers 530 a.C., avec une très abondante série archaïque illustrée par le trésor d'Auriol, à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Marseille. À partir de cette époque, les émissions marseillaises évoluent sans solution de continuité ; leur diffusion, même restreinte, a de toute évidence joué un rôle dans l'appropriation progressive du concept monétaire par les sociétés indigènes, même si les spécialistes considèrent que, jusqu'à une date avancée, usagers et usages ont pu rester d'abord limités. L'établissement d'une véritable économie monétaire, au sens où la monnaie joue un rôle économique et commercial, n'intervient que dans une troisième phase, peut-

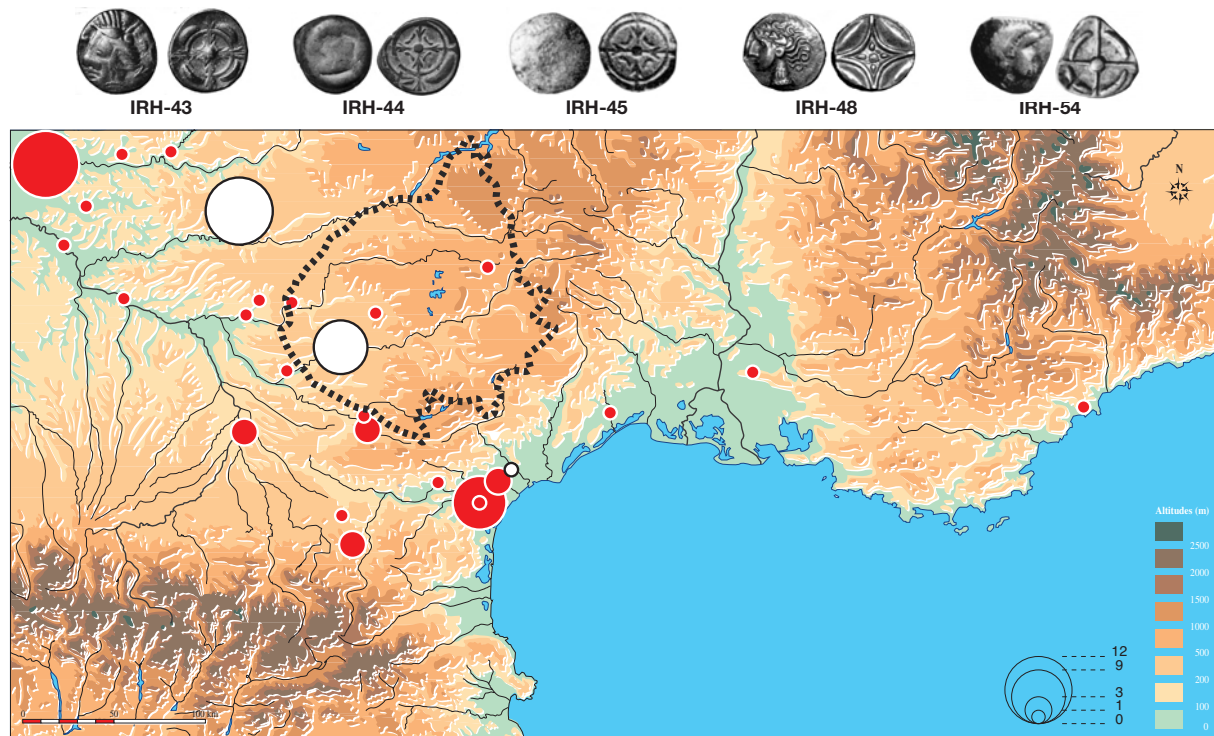


Fig. 2. Répartition des imitations de Rhodè (IRH-43 à 55 et IRH-X) (cercles blancs : trésors).

être pas avant le I^{er} siècle a.C. en Gaule du Sud. Il faut donc examiner de manière distincte, dans le cas du territoire rutène, l'apparition des premières monnaies, celles des premières frappes locales, puis leur intégration dans un système d'échanges utilisant la monnaie de manière courante.

À quelques exceptions près, la répartition des monnaies massaliètes anciennes ne concerne pas la zone d'étude et il est donc difficile d'interpréter les monnaies isolées qui sont retrouvées sur des sites rutènes. On rencontre ainsi, au sein du trésor – très mal connu – de La Crousatié (Tarn), au moins deux oboles marseillaises que leur poids rattache à des émissions anciennes. Ce n'est qu'avec l'apparition d'émissions sud-gauloises que les Rutènes semblent avoir connu leurs premiers rapports directs avec le phénomène monétaire.

Curieusement, ce n'est pas vers Marseille mais vers un autre comptoir phocéén de la Méditerranée nord-occidentale, Rhodè, que les Gaulois se sont tournés pour créer leurs premières émissions méridionales (nous laissons de côté le monnayage

en or de type Tayac qui ne concerne pas la même région). Fondation grecque et très probablement massaliète du début du IV^e siècle, Rhodè – l'actuelle Rosas – a commencé à frapper au début du III^e siècle des drachmes d'argent de tradition syracusaine, pesant environ 4,75 g, ainsi qu'une série de bronzes de même iconographie. On considère aujourd'hui que la fin des émissions de drachmes se situe vers 230 tandis que les émissions de bronzes ne survivraient pas à l'arrivée des Romains à Ampurias en 218 ; on ignore par contre la datation des ultimes imitations gauloises en argent.

La datation de ces imitations au III^e siècle a.C est aujourd'hui admise par tous. Elles circulent sur un axe reliant l'Aquitaine à la Méditerranée avec une densité remarquable (fig. 2), entre deux points extrêmes qui sont Lacoste au nord-ouest, et le Narbonnais au sud-est. Le territoire rutène n'est concerné que par quelques découvertes isolées, qui pénètrent cependant assez loin vers l'est : (découverte récente de Sévérac-le-Château), et le trésor (?) de La Crousatié, une découverte malheureusement

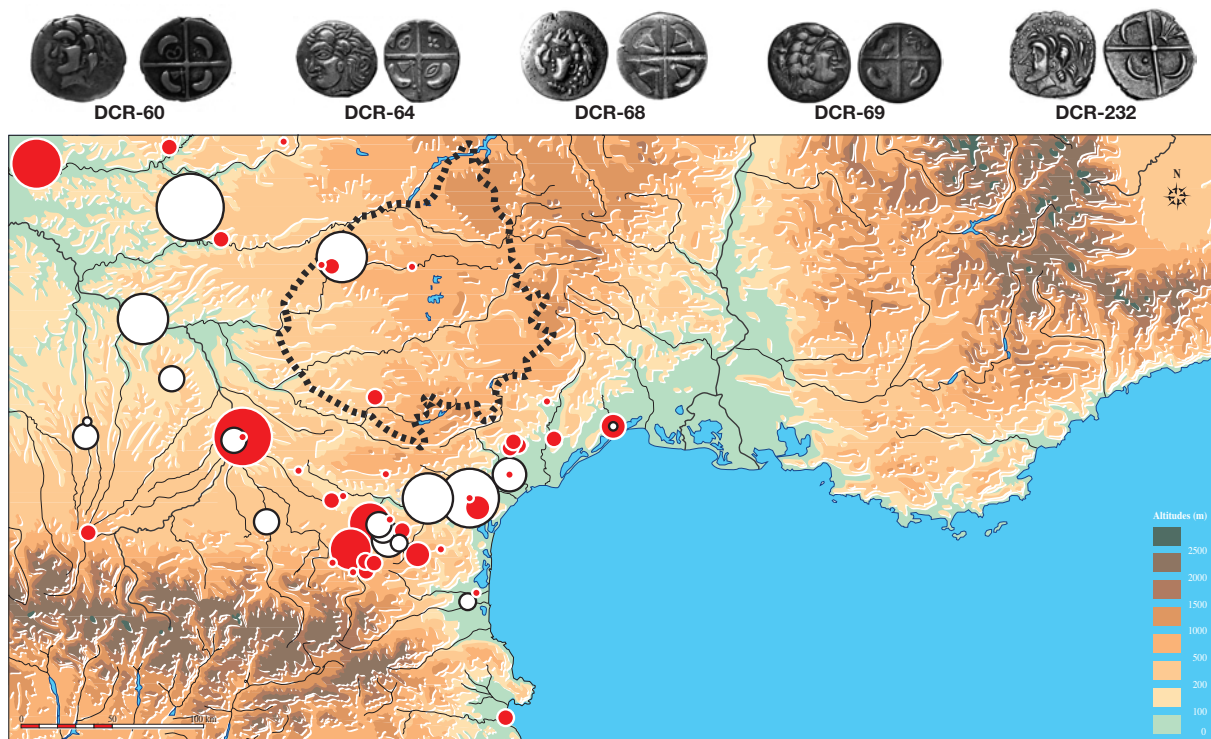


Fig. 3. Répartition des monnaies à la croix de style "languedocien" (DCR-60, 61, 64, 68, 69, 98A, 98C, 98D, 99, 104A et 218 à 242) (cercles blancs : trésors).

ancienne et mal documentée. Leur poids moyen se situe autour de 4,50 g, mais oscille en fait entre 3 g et 5,50 g ; il est possible qu'on puisse un jour établir une chronologie relative au sein des 11 séries actuellement différenciées (IRH-43 à 55).

Le revers des imitations de Rhodè reprend, parfois de manière très schématique, le motif de la rose à 4 pétales, apparaissant dans certains cas comme une juxtaposition de 4 croissants dans les cantons d'une croix. On n'hésite donc pas à établir une filiation directe entre ces imitations et les premières monnaies "à la croix" qui, de l'Atlantique au Rhône, fourniront le type iconographique des principaux monnayages indigènes d'argent émis régionalement entre le III^e et le I^{er} siècle a.C. Les séries les plus anciennes "de type dit, languedocien", ne se distinguent parfois des précédentes que par la présence d'une hache au 3^e canton du revers. Les poids – 3,3 g à 3,6 g – sont pour la plupart sensiblement inférieurs à ceux des séries précédentes : peut-être les émissions se sont-elles en fait partiellement superposées dans le temps.

Le territoire rutène n'est pas vraiment touché de manière plus dense par les monnaies "languedociennes" (DCR-60 et suivantes : fig. 3) que par les imitations de Rhodè, mais on dispose au nord-ouest (région des mines d'argent) d'un dépôt monétaire un peu mieux documenté que pour le type précédent. Étudié dans les années 60, le "trésor de La Loubière" (Maleville, Aveyron) comptait quelques dizaines de monnaies auxquelles on peut aujourd'hui ajouter huit compléments (fig. 4) : ces 76 exemplaires forment un lot remarquablement homogène sur le plan métrologique (fig. 5), bien que l'on n'y compte pas moins de 17 types monétaires distincts... L'homogénéité de cet ensemble permet donc d'utiliser La Loubière pour appréhender la manière dont ont pu évoluer les premières séries de monnaies "à la croix". L'enfouissement peut être daté de la seconde moitié, peut-être même du troisième quart, du III^e siècle.

Autre nouveauté récente, les fouilles de Lattes (Hérault) ont livré un ensemble de monnaies en contexte stratigraphique qui apporte des données



Fig. 4. Nouvelles monnaies du trésor de La Loubière à Maleville (Aveyron).

de chronologie relative particulièrement utiles. Sur ce site portuaire une couche d'occupation formée dans les premières années du II^e siècle, vers 200 ou très peu après (US 52104), a livré les monnaies suivantes :

n°1476	languedocienne	DCR-221	3,00 g	reliefs usés
n°1477	languedocienne	DCR-221	3,24 g	
n°1480	languedocienne	DCR-239	3,06 g	reliefs assez usés
n°1481	languedocienne	DCR-239	3,28 g	bon relief
n°1482	languedocienne	DCR-239	3,34 g	
n°1461	cubiste	DCR-73	2,79 g	droit usé
n°1462	cubiste	DCR-73	3,22 g	

Comme le trésor de La Loubière, le lot comprend des monnaies de style languedocien et, en moindre proportion, des monnaies de style cubiste. Mais les poids et le frai des monnaies languedociennes indiquent qu'on se trouve, dans ce niveau d'occupation, à une date bien postérieure à celle du dépôt de La Loubière. L'une des monnaies cubistes présente même un droit usé, et laisse penser que l'apparition de cette nouvelle famille – dont les poids diminuent au cours du II^e siècle – était déjà ancienne au moment où fut scellé le niveau lattois. Il s'agit là de l'un des rares ensembles en stratigraphie qui permettent de repousser la date des ensembles antérieurs, comme le trésor de La Loubière, assez loin dans le III^e siècle, au plus tard, selon nous, dans

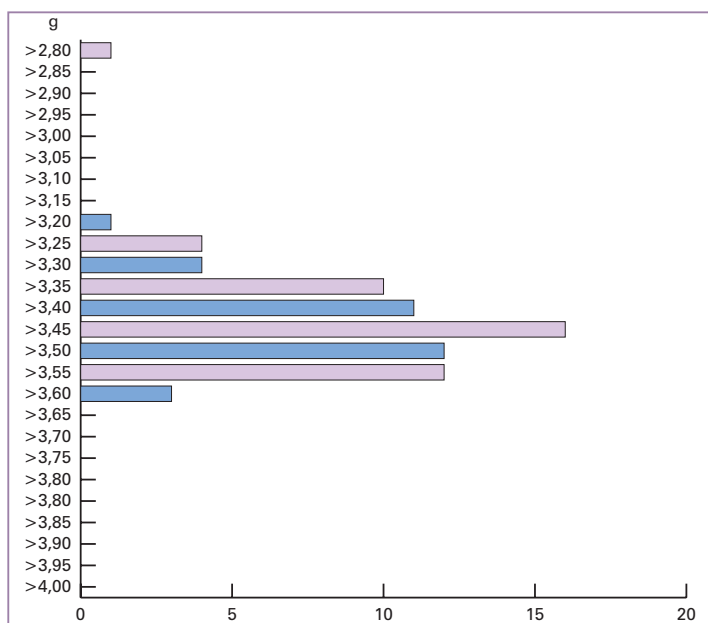


Fig. 5. Répartition métrologique des 76 monnaies du trésor de La Loubière à Maleville (Aveyron).



Fig. 6. Monnaies et lingots du trésor de Goutrens (© Musée Saint-Raymond, Musée des Antiques de Toulouse, ph. J.-Fr. Peiré).

les années 250-225 a.C. On ne peut donc plus suivre A. Soutou qui datait l'enfouissement de ce trésor dans le deuxième quart du II^e siècle, par comparaison avec le trésor de Valeria (Espagne), où des monnaies “à la croix” de même style accompagnent des deniers romains des années 165-155 a.C.

Les monnaies cubistes les plus lourdes que l'on connaisse proviennent toutes de trésors (La Caunette-sur-Lauquet, La Loubière, Moussan, Béziers et Pouzolles) ; elles ont des poids qui s'échelonnent entre 3,40 g et 3,57 g, ce qui confirme leur apparition contemporaine des séries “languedociennes”. Mais, là encore, ces monnaies pourtant très diffusées ne font qu'effleurer le territoire rutène ; elles aussi circulent dans l'axe Aude-Garonne et un peu sur le littoral, jusqu'à Lattes à l'est.

PREMIERS TYPES RUTÈNES

Aucun des types évoqués ci-dessus, on l'a vu, ne peut prétendre à une origine rutène, ni même à avoir été adopté par ce peuple. Les émissions rutènes sont désignées par leur distribution centrée principalement sur les actuels départements du Tarn et de l'Aveyron. On en compte trois, toutes calées sur un poids théorique de 2,20 g environ. Il s'agit donc de frappes postérieures aux précédentes, dont le début d'émission doit se placer dans le courant du II^e siècle a.C.

Le type le plus normalisé a été défini à partir du trésor de Goutrens, découvert en 1867 dans le Nord-Ouest de l'Aveyron, et qui contenait – selon les estimations ultérieures – entre 1500 et 20000 monnaies en argent, associées à 4 kg de lingots également d'argent, en petites barres de 50 à 100 g



Fig. 7. Monnaies de type Goutrens au torque (RUT-183 et sa variante).

(fig. 6). Ce remarquable ensemble a été associé aux premières exploitations gauloises des mines qui semblent avoir fourni la matière première du monnayage, associant monnaies “au sanglier” et “au torque”.

Les monnaies de type Goutrens “au torque” (RUT-183) comportent systématiquement, dans les cantons du revers, une rouelle, un “torque” bouleté (en fait un simple motif en pelte), une hache et à nouveau une rouelle. On n'en connaît qu'une variante (unique exemplaire à Saint-Rome-de-Cernon) qui comporte deux torques en 2 et 4 (peut-être en fait trois torques en 1, 2 et 4) (fig. 7). Les poids observés atteignent 2,37 g mais se situent pour la plupart autour et ou en dessous de 2,20 g. Malgré



RUT-183

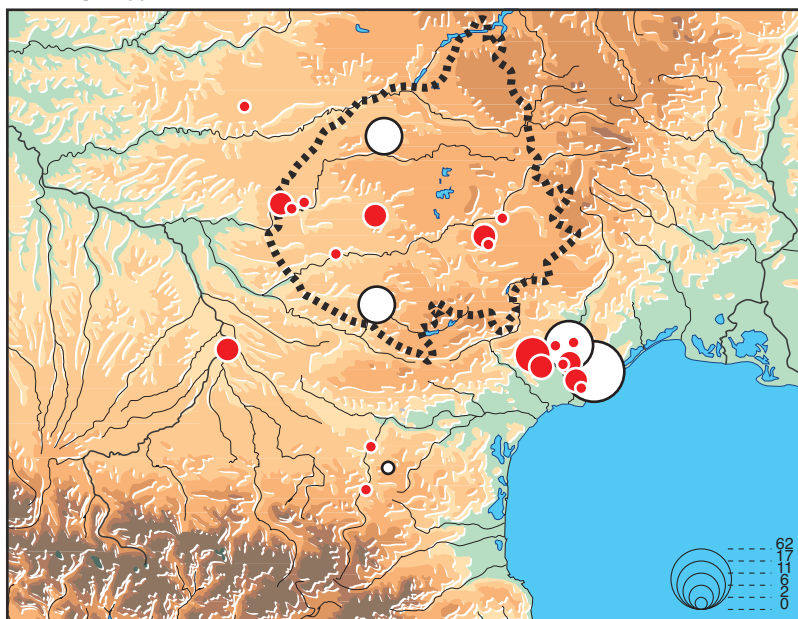


Fig. 8. Répartition des monnaies de type Goutrens au torque (RUT-183 et var.) (cercles blancs : trésors).

plusieurs centaines d'exemplaires connus le type Goutrens "au torque" ne comporte pratiquement pas de variantes, il est donc remarquablement standardisé. La répartition est centrée sur le territoire rutène, l'axe Aude-Garonne et la vallée de l'Hérault dans sa partie médiane (fig. 8).

Il n'en va pas de même de l'autre type éponyme, la monnaie "au sanglier", sur laquelle on observe, au contraire, plusieurs variétés de revers : style très variable (naturaliste, nerveux, schématique...) ; attributs différents sur et sous l'animal (cercles pointés, lunules, volutes...) (RUT-206, 206A, 206B, 207, 277) ; et même légende nominale pour la série méridionale VIIRIA / BIRACOS (RUT-273). Les diverses variantes n'ayant pas été distinguées dans la littérature ancienne, les inventaires ne permettent pas encore d'apprécier leurs diffusions respectives, mais c'est un objectif fixé pour les recherches sur ce monnayage. La diffusion des monnaies "au sanglier" – oboles incluses – est tout à fait similaire à celle des monnaies de type Goutrens "au torque" (fig. 9).

Le troisième type clairement rutène est fourni par la monnaie dite "aux éventails" ou "aux écrans", et plutôt dénommée de nos jours "aux

feuilles aquatiques" (RUT-182). D'un point de vue typologique, on observe là aussi quelques variantes, notamment dans le traitement des feuilles, qui indiquent probablement plus le nombre de coins employés, et donc la durée de la frappe, que la volonté d'individualiser une émission – ou série – par rapport aux autres. Une seule série de ce type se distingue par la présence, au revers, d'une main accompagnée de la lettre grecque (RUT-266 et 267). Cette main ouverte a été interprétée comme un signe de *fides* renvoyant aux relations entre les émetteurs et le pouvoir romain ; dans cette hypothèse on pourrait, compte tenu de la répartition particulière de cette série, la rapprocher de l'intégration d'une partie du territoire rutène dans la *Provincia*, vers 80 a.C. D'une manière générale, la répartition des types aux feuilles aquatiques, tout en étant très semblable à celles des deux précédentes, paraît plus méridionale (fig. 10) : le type est remarquablement bien représenté dans la basse vallée de l'Hérault et ses marges.

D'autres types, comme les monnaies "au daim" (RUT-274, 274A et B, 275, 311 et 314 à légende ESVBRIM), n'ont pas été reconnus à ce jour comme

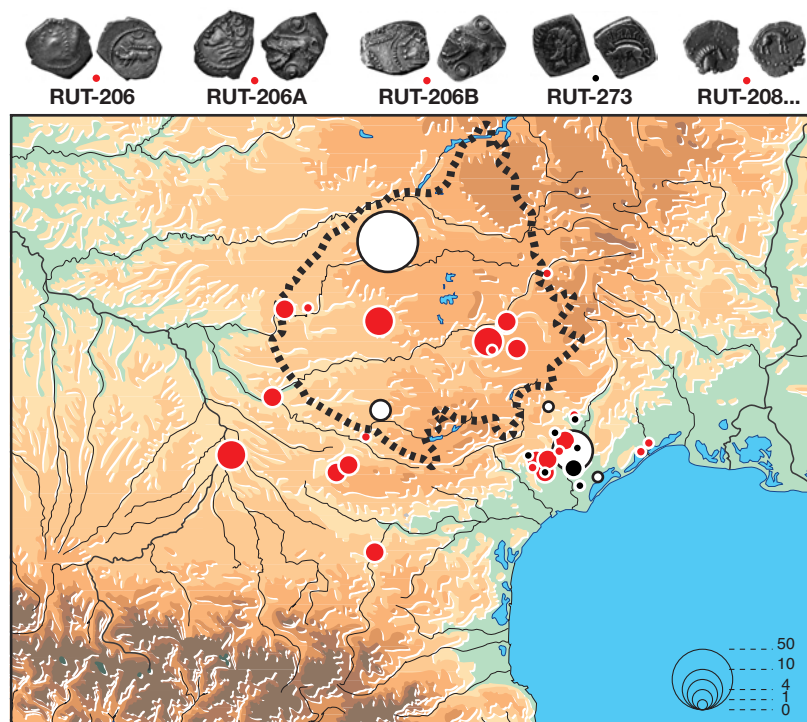


Fig. 9. Répartition des monnaies au sanglier (RUT-206, 206A, 206B, 273 [Biracos]) et oboles au sanglier (RUT-208 et 208A) (cercles blancs : trésors).

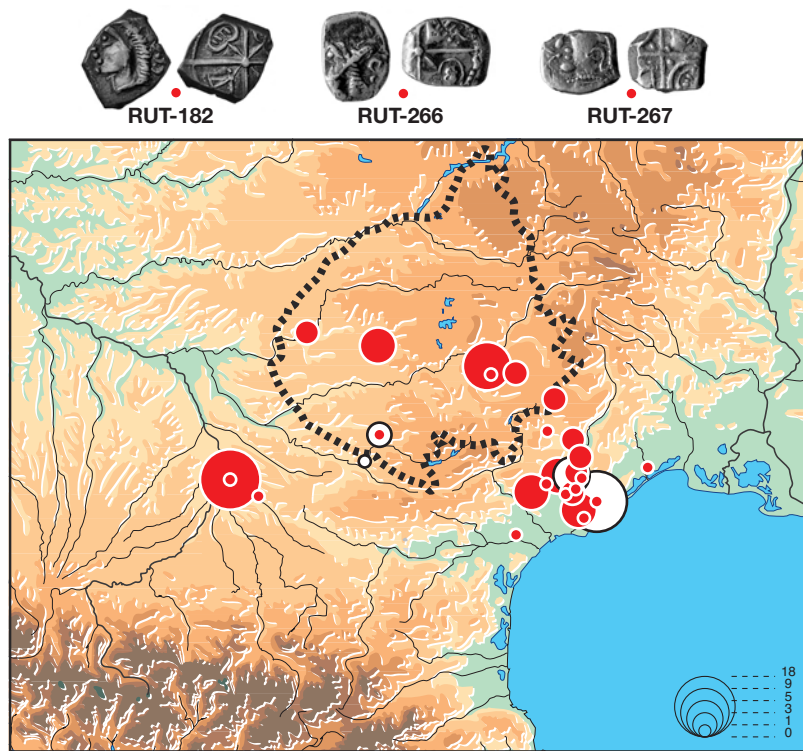


Fig. 10. Répartition des monnaies aux feuilles aquatiques (RUT-182, type schématisé) et types à la main ouverte (RUT-266 et 267) (cercles blancs : trésors).

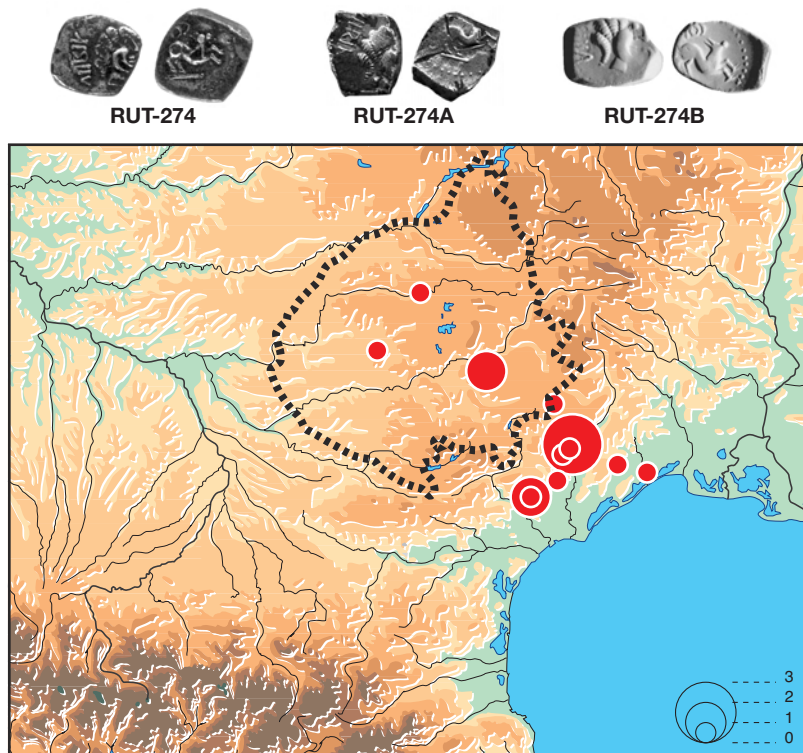


Fig. 11. Répartition des monnaies au daim (RUT-274, 274A et 274B) (cercles blancs : trésors).

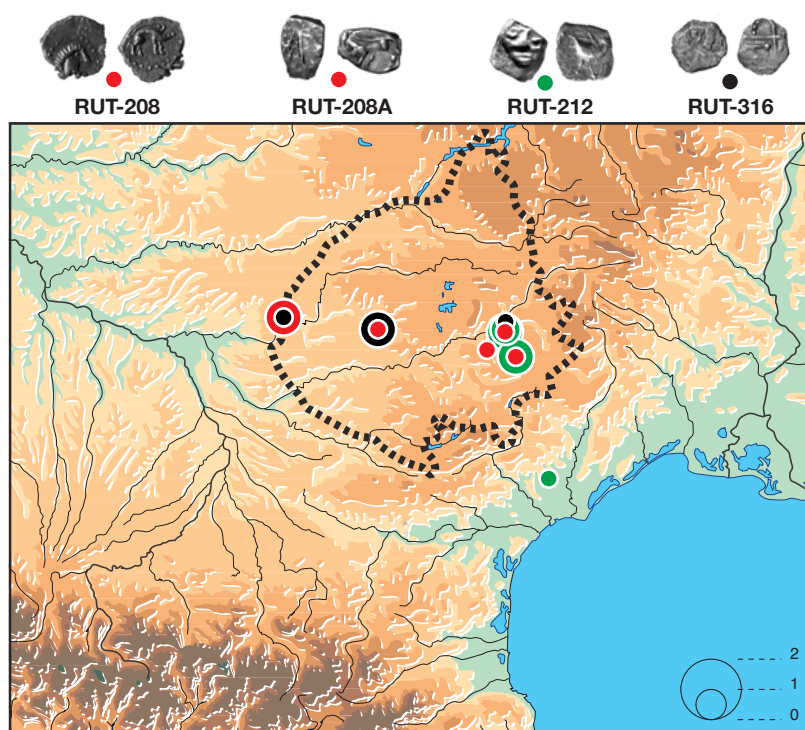


Fig. 12. Répartition des oboles rutènes au sanglier (RUT-208, -208A), à la tête de face (RUT-210, -211, -212), au demi-cercle de grènetis (RUT-316).

rutènes en raison d’une diffusion principalement héraultaise. Dans le cadre de notre étude et de sa conclusion, nous proposons de les inclure dans le groupe en observant qu’elles connaissent désormais une relative diffusion vers le nord, même si l’essentiel de la carte de répartition pointe vers la vallée de l’Hérault et ses marges (fig. 11). Ces types se comportent en fait comme les monnaies “au cheval et au fleuron” BN 3570/71 (RUT-278 et -279) ou encore les monnaies “au cavalier” BN-3573 (RUT-282 et la variante à gauche RUT-281), dont les trouvailles sont localisées sur une zone centrale de l’actuel département de l’Hérault. La répartition des monnaies “au cheval et au fleuron” correspond très exactement au territoire d’un groupe humain englobé dans la cité de Béziers lors de la déduction de 36-35 a.C. : on ne peut guère hésiter, là encore, à voir dans ce monnayage l’expression d’un groupe proprement rutène, certainement l’un de ces groupes méridionaux qui furent rattachés à la *Provincia* entre l’époque de Marius et celle de César.

Il faut enfin mentionner l’existence de divisions qu’on hésite à appeler “oboles”, tant leurs poids sont variables et souvent minimes. Inconnues il y a

peu, ces divisions sont désormais attestées pour les types “au sanglier” (RUT-208 et 208A) et “au daim” (RUT-276) mais leur relation avec les monnaies taillées à 2,20 g reste incertaine : non seulement on ne connaît encore aucune obole pour les types Goutrens “au torque” ou “aux feuilles aquatiques”, mais il existe en outre une série originale – avec tête de face au droit et animal au revers (RUT-210, 211 et 212) – qui ne correspond à aucune frappe lourde. La répartition de ces oboles est cependant la même que celle des autres monnaies rutènes en argent connues à ce jour (fig. 12).

BRONZES RUTÈNES TARDIFS

L’émission de divisions en bronze constitue une nouveauté remarquable dans le paysage numismatique régional où l’émission de monnaies “à la croix” n’est jamais accompagnée de bronzes (contrairement aux monnaies de Rosas) ; cette pratique est plus répandue en Celtique et chez certains voisins des Rutènes, comme les Arvernes, qui en ont frappé de nombreuses séries. Quelle que soit l’origine du concept chez les Rutènes, les



Fig. 13. Deniers républicains pouvant avoir servi de modèle pour la création du type de Tatinos (RUT-4363).

modèles iconographiques de ces nouvelles monnaies sont clairement romains. Deux séries sont attestées, et depuis longtemps correctement attribuées aux Rutènes : les bronzes de Tatinos (RUT-4383) et ceux d'Attalus (RUT-4794 et -4797).

Les premiers, au nom d'un personnage dont nous ne connaissons rien par ailleurs – si ce n'est que son nom est de consonance gauloise –, empruntent l'avert d'un denier républicain de Q. Titius frappé en 90 av. n. ère à l'effigie de Mutinus Titius (Priape) (Crawford 341/1 ; Sydenham 691 ; Titia 1). Le revers, un cavalier tenant un torques dans la main droite et piétinant une volute, pourrait être inspiré d'un autre denier frappé en 56 a.C. par L. Marcius Philippus et sur lequel on retrouve en effet le même motif mais sans le torques (Cr. 425/1 ; Sydenham 919 ; Marcia 28) (fig. 13). La date de ce dernier type apporte un *terminus* compatible avec les contextes archéologiques les mieux datés ; mais reste le mystère de savoir dans quelles conditions le type monétaire a été créé. Quel pouvait être le statut d'un Rutène empruntant, pendant ou juste après la guerre des Gaules, deux motifs de deniers républicains pour créer une émission à son nom... ?

On est un peu mieux renseigné sur Attalus dont la légende nominative se poursuit de l'avert jusqu'au revers : L. Munat(ius) Attalus porte le nom et le prénom du fondateur d'August et de Lyon, Plancus, dont la carrière nous est bien connue grâce à son épitaphe gravée à Gaète. Officier de Jules César pendant la guerre des Gaules, puis officier de Pompée, Plancus est proconsul de la Gaule Chevelue en 44. Il fonde Lyon en 43 et rejoint Antoine. Gouverneur de la *Gallia Nova* en 43, alors que Lépide est de son côté chargé de la Transalpine et de l'Espagne, Plancus est ensuite nommé proconsul d'Asie puis son cursus se poursuit dans diverses charges jusqu'à sa mort survenue en 15 a.C. (Julien 1892).

Haut dignitaire de l'État romain, Plancus a donc joué un rôle de premier plan en Gaule jusqu'à l'assassinat de Jules César. L'ascension de son crédit auprès de lui ne permet guère d'imaginer qu'Attalus ait pu utiliser son nom avant 43, année à laquelle Plancus se trouve au faite de sa carrière occidentale. À quelle occasion les deux hommes ont-ils pu se rencontrer ?

La pratique des *obsides*, à laquelle Rome, mais surtout César, ont massivement recouru en Gaule,

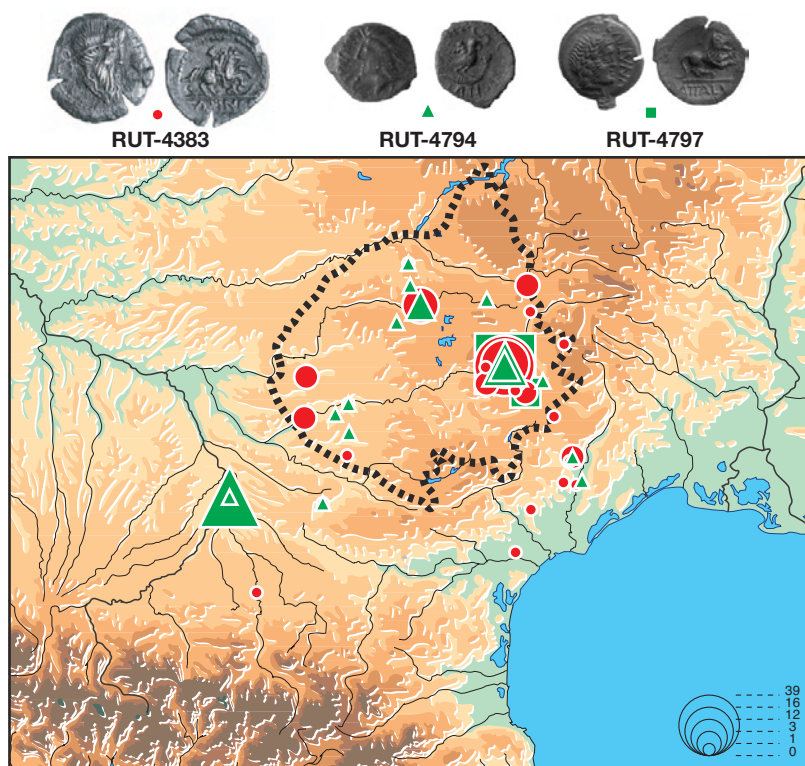


Fig. 14. Répartition des bronzes rutènes au nom de Tatinos (RUT-4383) et d'Attalus à l'oiseau (RUT-4794) et au lion (RUT-4797).

apporte peut-être une réponse. Au I^{er} siècle a.C., les Rutènes ont eu avec Rome des relations variables, mais souvent tendues. L'annexion d'une partie de leur territoire témoigne probablement d'une attitude hostile des Rutènes lors des troubles méridionaux pendant la période syllanienne. À la première occasion, Rome a donc pu recourir à la pratique des *obsides* pour s'assurer de la loyauté rutène. Ces jeunes gens, souvent fils de chefs et de rois locaux, n'étaient pas vraiment des "otages" au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Emmenés à Rome pour de longues périodes, souvent dix ans et plus, ils étaient élevés dans des familles proches du pouvoir, parfois même avec les enfants de la famille impériale. Des liens se tissaient, les jeunes gens adoptaient souvent un point de vue romain. Malgré quelques échecs retentissants, comme celui d'Arminius en Germanie, cette pratique assurait entre autres à Rome la fidélité des élites et de nouvelles générations acquises à son mode de vie.

Bien que nous n'en ayons aucune preuve, Tatinos pourrait bien avoir été un *obses* pris dans une famille du Larzac au moment de l'annexion des territoires

méridionaux des Rutènes, pour s'assurer la fidélité des voisins immédiats restés hors de la *Provincia*. Le choix des types monétaires renverrait alors à des liens établis avec les familles concernées par cet épisode ancien (la gens Titia ?) et par l'ascension sociale de Tatinos vers 55-50 a.C. (la gens Marcia ?). Attalus pourrait, de son côté, avoir été un des *obsides* pris par César chez les Rutènes pendant la guerre des Gaules, pour s'assurer la fidélité des contingents recrutés à cette occasion. Adopté par L. Munatius Plancus, il aurait été mis en place localement en 44 dans le cadre du contrôle dévolu au proconsul. Ses deux émissions monétaires, "à l'oiseau dévorant un serpent" (RUT-4794) et "au lion" (RUT-4797), témoignent peut-être d'une relative longévité, par exemple de 44 jusqu'au début des années 30... Pour le processus de diffusion des images monétaires entre César et Auguste, nous renvoyons aux travaux de J. Creighton, auquel on doit la mise en évidence du rôle des *obsides* dans l'adoption simultanée d'images officielles chez plusieurs peuples dont les héritiers ont pu recevoir, à Rome, une éducation commune.

La carte de répartition de ces bronzes est relativement limitée au Larzac et à ses marges, mais couvre néanmoins, comme on peut s'y attendre, l'ensemble du territoire rutène (fig. 14).

LES RUTÈNES, ROME ET LA MONNAIE

Nous avons montré comment les Rutènes, peuple largement ouvert sur la Méditerranée, en particulier avant la réduction unilatérale de leur territoire dans les années 80-70 a.C., avaient progressivement découvert la monnaie à travers les émissions indigènes des peuples voisins et, sans doute, développé dans ce contexte une activité minière leur donnant une position-clé dans l'approvisionnement en métal précieux. Les premières émissions de monnaies rutènes en argent doivent se placer dans le courant, peut-être même au début du II^e siècle a.C.

Dès cette époque, et au fur et à mesure que la monnaie prenait une place croissante dans leur économie, les Rutènes ont vu des émissions de toutes origines circuler sur leur territoire. Si nous nous sommes concentrés ici sur les types locaux, les inventaires des autres types sont en cours et apparaîtront dans notre *Dictionnaire* : des monnaies de Marseille, des deniers républicains, des émissions arécomiques et des bronzes de provenances diverses ont naturellement transité par ces terres. L'axe de pénétration principal semble bien celui qui relie le territoire rutène au littoral méditerranéen, par le Pas de l'Escalette et la vallée de la Lergue. Mais les vallées du Lot et du Tarn ont aussi favorisé des relations constantes avec l'ouest, à travers l'axe garonnais qui, on l'a vu, joue un rôle majeur dans l'émergence du phénomène monétaire en Gaule.

Les échanges économiques ne sont certes pas les seuls à prendre en considération dans la diffusion de la monnaie chez les Rutènes. La présence de mines d'argent sur son territoire, notamment au nord-ouest, mais aussi au sud, a donné à ce peuple un atout considérable dans l'approvisionnement en matière première. Aussi bien, la création des types, l'adoption de schémas spécifiques et leur transformation dans

chaque centre émetteur ont-ils joué un rôle dans l'affirmation des identités culturelles : l'adoption du type "à la croix" a permis aux Rutènes d'affirmer leur attachement à la nébuleuse celtique qui, de l'Atlantique au Rhône, a adopté le même schéma général. Les trois composantes essentielles du groupe rutène – Goutrens "au torque", "au sanglier", et aux "feuilles aquatiques" – correspondent peut-être à trois entités culturelles qui restent à définir.

Vers le sud enfin, on assiste à une multiplication de types originaux qui, tout en se rattachant pour certains aux types canoniques ("sanglier Biracos", "feuilles aquatiques à la main"...), s'en distinguent fréquemment. D'autres types sont créés de toutes pièces en remplaçant le sanglier par un autre animal tels le cheval, le "daim"... On peut désormais voir dans ces types, sans hésiter, la marque numismatique de groupes culturels originaux qui, tout en se rattachant au peuple rutène, ont souhaité affirmer de cette manière leur spécificité.

Cette première enquête générale sur le monnayage rutène débouche enfin sur une contribution importante à l'histoire du territoire rutène : il est clair, d'après toutes nos cartes, que si la diffusion des monnaies locales est descendue si loin vers le sud ce n'est pas seulement à cause d'une voie de pénétration commerciale qui générerait un trafic important vers la plaine littorale et la voie Domitienne. On a sous les yeux, à travers ces cartes, l'image fidèle de ce que fut, jusqu'à l'annexion romaine des Rutènes méridionaux, l'extension du territoire rutène vers le sud. D'autres travaux sont en cours pour préciser les contours précis de cette frontière disparue, dans le prolongement de ce qui a déjà été fait avec le type BN 3571/72.

Bibliographie

- Barruol, G. (2000) : "Les peuples préromains du Sud du Massif Central d'après les sources écrites", in : Dedet, B., Ph. Gruat, G. Marchand, M. Py, M. Schwaller (éds.) : *Aspects de l'Age du Fer dans le Sud du Massif Central* (Monogr. Arch. Médit. 6), Lattes, 7-18.
- Blanchet, A. (1905) : *Traité des monnaies gauloises*, Paris.
- Creighton, J. (1995) : "Visions of Power : Imagery and Symbols in Late Iron Age Britain", *Britannia* 26, 285-301.
- (2002) : "L'aristocratie britannique à travers l'iconographie monétaire à la fin de l'âge du Fer", in : Guichard, V., P. Perrin (dir.) : *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (I^{er} s. av. J.-C. – I^{er} s. ap. J.-C.)*, Actes de la table ronde des 10 et 11 juin 1999 (Glux-en-Glenne, F – 58), *Bibracte*, 5, Glux-en-Glenne, 299-309.
- Delmas, J. (2007) : "Approche toponymique et linguistique du territoire rutène", in : *Les Rutènes. Organisation du territoire d'un peuple gaulois entre Languedoc et Massif central*. Catalogue d'exposition, Montrozier, 12-15.
- Desjardins, E. (1876-1885) : *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, 3 vol., Paris.
- Feugère M. (2000a) : "Une nouvelle monnaie au cavalier", *Cahiers Numismatiques*, 143, 27-28.
- (2003) : "Peuples préromains et *fides romana* : étude de cas en numismatique gauloise (type Savès 381)", in : *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne. Hommage à G. Barruol* (*Rev. Arch. Narb.*, supplément 35), Montpellier, 499-506.
- (2008) : "Le monnayage gaulois BnF 3571/72 et les origines préromaines de la cité de Béziers", *RN*, 164, 185-208.
- Feugère, M. et M. Lhermet (1999) : "Les monnaies gauloises au cavalier de la vallée de l'Hérault" (LT 3573), *BSFN*, 54, 4, 58-62.
- Furtwängler, A. E. (1978) : *Monnaies grecques en Gaule, le trésor d'Auriol et le monnayage de Massalia (525/520-460 av. J.-C.)*, Fribourg.
- Garcia, D. et Fl. Verdin, éd. (2002) : *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoire des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*. Actes du XXIV^e colloque international de l'AFEAF (Martignes, 1^{er}-4 juin 2000), Paris.
- Gruat, Ph. et L. Izac-Imbert (2002) : "Le territoire des Rutènes : fonctionnement et dynamiques territoriales aux deux derniers siècles avant notre ère", in : Garcia & Verdin, 66-87.
- (2006) : "Approche du fonctionnement du territoire des Rutènes au cours des deux derniers siècles avant notre ère" *Vivre en Rouergue, Cahiers d'archéologie aveyronnaise* 19, 73-110.
- Gruat, (Ph.), G. Marty et G. Marchand (2003) : "Systèmes de fortification de l'habitat de hauteur du Puech de Mus à Sainte-Eulalie-de-Cernon (Aveyron) au V^e s. av. J.-C.", *Doc. d'arch. mérid.*, 26, 63-157.
- Gruel, K. (2006) : "Les prototypes des monnaies gauloises. Les raisons de leur choix", in : Frère, D., (dir.), coll. A. Morin, *Archéologie et culture de la Méditerranée vers l'Atlantique. Aspects des relations entre la Méditerranée et la Gaule centrale et occidentale (VIII^e-II^e siècle av. J.-C.)*, Rennes, 67-74.
- Julien, E. (1892) : *Le fondateur de Lyon. Histoire de L. Munatius Plancus*, Paris.
- Perrier X., L. Dausse, M. Feugère et J. Pujol (2008) : "Les monnaies rutènes de Tatinos et d'Attalus", *Vivre en Rouergue, Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, 21, 85-98.
- Puig, A. M. et Aurora Martin dir., (2006) : *La colònia grega de Rhode (Roses, Aly Empordà)*, série monogràfica 23, Museu d'Arqueologia de Catalunya, Gérone.
- Py, M. (2006) : *Les monnaies préaugustéennes de Lattes et la circulation monétaire protohistorique en Gaule méridionale* (Lattara 19), 2 vol., Lattes.
- Py, M., A. Adroher, S. Barberan, R. Buxó, F. Conche, M. Feugère, A. Gardeisen, C. Jandot, J. Lopez, V. Mathieu, M. Monteil, H. Pomarèdes, St. Raux, V. Rinalducci et F. Souq (1997) : *Syslat 3.1. Système d'information Archéologique. Manuel de référence* (Lattara 10), Lattes 1997.

Soutou, A. (1965) : "Monnaies gauloises à la croix du dépôt de La Loubière, Malleville (Aveyron)", *Ogam* 17, 61-79.

——— (1966) : "Contribution au classement chronologique des monnaies préromaines du Languedoc", *Ogam*, 18, 267-274.

Villaronga, L. (1994) : *Corpus nummorum Hispaniae ante Augusti aetatem*, Barcelone.

——— (2000) : *Les monedes de plata d'Emporió, Rhode i les seves imitacions, de principi del segle III aC fins a l'arribada dels Romans, el 218 aC*, Barcelone.